

Vous ou un de vos proches avez plus de 60 ans ? Vous avez des questions ou cherchez des solutions ?

A proximité de votre domicile, un seul lieu à votre service pour :

• **Vous informer et vous conseiller**

concernant les aides financières, les services, les activités ou encore les solutions d'hébergement

• **Vous proposer une évaluation** de votre situation à votre domicile par un professionnel médico-social et vous exposer un éventail de solutions existantes

• **Vous aider à coordonner** les différentes interventions à votre domicile

• **Vous présenter différentes actions de prévention** de la perte d'autonomie, de formation et de soutien.

**N'HÉSITEZ PLUS,
CONTACTEZ NOUS :**

**Autonomie Paris
Saint-Jacques**
169, rue St Jacques
75005 Paris

Tél : 0 805 023 023
Du lundi au vendredi
de 9h à 17h30



Siège social

35-37, rue Pierre Nicole
75005 Paris
Tél. : 01 44 41 70 70
Fax : 01 44 41 70 71
Email : fosad@fosad.asso.fr
Site : www.fosad.fr

Accueil du public

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
(puis répondeur)

Répondeur le week-end
et les jours fériés



*: échanges
et informations*

**Devenir aidant n'est ni naturel,
ni évident.**

Le Café des aidants Montparnasse

propose aux accompagnants de personnes malades ou dépendantes un lieu d'échanges et d'informations. Un mercredi par mois, dans le cadre convivial du Bistrot de l'Echanson (métro Edgar Quinet ou Gaité), les associations Fosad et Notre village proposent aux aidants des rencontres thématiques pour se renseigner, partager son expérience, s'entraider ou juste bavarder. Nul besoin d'inscription, l'accès au Café des aidants Montparnasse est libre, il suffit de s'attabler devant un café, un thé, une menthe à l'eau...

**Au second trimestre 2016, les
thématiques abordées seront :**

- **En avril, le mercredi 13 :**
« Moi aussi, j'aimerais qu'on me demande comment ça va. »
- **En mai, le mercredi 18 :**
« Se faire plaisir, c'est possible. »
- **En juin, le mercredi 15 :**
« Etre aidant, jusqu'à quand ? Et après ? »

Les professionnels animateurs comme les aidants participants sont prêts à vous accueillir, il ne vous reste qu'à pousser la porte du Café des aidants Montparnasse.

Informations complémentaires :
01 53 58 33 50
ou **contact@notrevillage.fr**

www.hirondelleprocess.com



Favoriser et Organiser les Soins et l'Aide à Domicile

n°14

Avril 2016

La Fosad : déjà 55 ans !

Que d'évolutions dans la diversité des services offerts mais quelle constance dans la fidélité à notre vocation associative...

Diversité des services

Ils vont de l'intervention ponctuelle à la prise en charge jusqu'à **24h sur 24 et 7j sur 7**, en soins infirmiers ou en aide mais aussi en accompagnements spécifiques. Vous découvrirez dans ce Fosad-Info beaucoup d'informations utiles.

Fidélité à notre vocation :

Pour nous, professionnels ou bénévoles de la **Fosad**, la «dépendance» ne peut se résumer à n'être qu'un énorme marché où les uns trouvent un emploi et les autres achètent un service ou font valoir un droit. Le vivre ensemble entre aidants et personnes aidées requiert de chacun **une approche humaine** qui allie compétence et motivation des personnels intervenants mais également accueil respectueux de celui ou celle qui a choisi notre association pour être accompagné dans son quotidien.

Bonne lecture.



La Fosad remercie le Comité d'Entreprise pour la fête organisée pour les salariés à l'occasion de la fin d'année.

Sommaire

SPASAD : Rester chez soi avec l'aide et les soins nécessaires ...

Page 2

**ACCUEIL DE JOUR
SAINT-GERMAIN :**

Des ateliers collectifs de stimulation ...

Page 3

**AUTONOMIE PARIS
SAINT-JACQUES :**

Orientation pour trouver aides et services nécessaires

Page 4

CAFÉ DES AIDANTS :

Page 4

- La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit une refondation du secteur de l'aide à domicile et prône les Services Polyvalents d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD).
- La Fosad est une des rares associations autorisée en SPASAD depuis 2007.

Le SPASAD permet de proposer à la fois de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des actions de prévention aux personnes souhaitant rester chez elles et nécessitant un soutien ponctuel ou durable. L'organisation des interventions au domicile vise une prise en charge coordonnée et globale, au plus près des besoins évalués. Le regroupement des services sous une même organisation facilite le partage des informations. Il favorise ainsi l'amélioration des prestations réalisées chez vous qui peuvent s'enrichir par des séances d'ergothérapie, de psychomotricité ou des interventions d'un psychologue.

La Fosad recherche également avec ses partenaires les actions complémentaires qui peuvent améliorer votre quotidien : portage de repas, Accueil de jour, répit pour les aidants, clubs, télé-assistance, etc.

L'aide à domicile un secteur en crise

Des besoins, des réponses

Question écrite de Laurent GALLAIX à l'Assemblée Nationale : « Le secteur de l'aide à domicile, garant de l'autonomie des per-



Visuel : Fotolia

sonnes âgées, connaît une très grave crise depuis 2009 : les financements sont insuffisants... les services ferment, les entreprises déposent le bilan... La situation dramatique du secteur de l'aide à domicile nécessite une réforme claire et urgente, notamment au niveau des financements. »

Réponse du ministère des affaires sociales publiée aux JO le 9 février 2016 :

« Le maintien à domicile le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions, étant une demande forte des personnes âgées et de leurs familles, ce secteur constitue un axe majeur d'intervention des politiques publiques. Pour autant, ce secteur qui constitue un maillon essentiel de la prise en charge des plus fragiles... se trouve actuellement confronté à une situation financière difficile, à un déficit d'attractivité pour les salariés et à un défaut de solvabilisation pour les bénéficiaires avec des plans d'aide saturés et une réelle difficulté à pouvoir assumer

les restes à charge... »

La Fosad a fait la même constatation depuis des années et afin d'assurer une gestion équilibrée, notre association a dû prendre ces derniers mois des mesures de restructuration sans toutefois pénaliser la qualité des prestations d'aide à domicile.

Un espoir

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit une revalorisation de l'aide personnalisée à domicile (APA) dont l'objectif est de limiter le «reste à charge» des usagers et de délester les plans d'aide saturés. A Paris, une révision des modalités de financement des associations habilitées à l'aide sociale par le Département se met en œuvre afin d'orienter prioritairement les subventions vers les usagers aux revenus les plus modestes.

Souhaitons à tous les parisiens en besoin d'aide que ces mesures permettent la poursuite de nos actions ■

: un lieu de convivialité

En 2009, à l'initiative de la Fosad, a été créé l'Accueil de jour St Germain qui propose, sur une journée complète, des ateliers collectifs de stimulation cognitive pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Ces ateliers (jeux de mémoire, arts plastiques, psychomotricité, musicothérapie...) sont élaborés et dispensés par des professionnels expérimentés formés aux spécificités des pathologies neurodégénératives. Ils inscrivent le patient dans une démarche positive qui restaure une image de lui-même souvent altérée. Ils sont à distin-

guer d'activités de type seulement occupationnel.

En complément des observations de la famille, le regard des professionnels permet un suivi attentif des personnes accueillies

alors même qu'elles perdent la capacité de verbaliser leurs maux. Cela permet de réduire le nombre des hospitalisations et de retarder l'entrée en institution.

Les aidants peuvent ainsi disposer d'une journée sans le stress habituel lié à l'accompagnement exigeant d'une personne atteinte de ces pathologies lourdes. Ils trouvent aussi auprès de l'équipe

de l'Accueil de jour une écoute attentive à leurs difficultés et des conseils avisés pour améliorer leur quotidien.

Chaque jour sont accueillies 18 personnes qui viennent 1 ou 2 fois par semaine. Le jour et les activités sont choisis en fonction du goût de la personne, en tenant compte des cohérences entre les différents participants des ateliers ■



Yves Chaumet
nous a quittés le
13 décembre dernier.

Le Conseil d'administration a salué son courage dans ces jours où il a affronté une terrible maladie avec force et lucidité.

Nous sommes tous reconnaissants du travail régulier et approfondi qui a été le sien au sein de nos différentes associations. Au-delà de la qualité du service rendu en tant que trésorier, Yves Chaumet a su créer avec l'ensemble des opérationnels et des bénévoles une relation chaleureuse et attentive à tous. Merci à lui de tout cœur.

Patrick Mallet a accepté de prendre sa suite au poste de trésorier. Bienvenue à lui.



Oeuvre réalisée au sein de l'Accueil de Jour Saint Germain

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

appeler le 01 46 33 72 18 entre 9h30 et 16h30 du lundi au vendredi.

L'inscription se fait après avoir rencontré (sur rendez-vous) l'infirmière, responsable de l'établissement, le médecin gériatre et la psychologue.